

**AUTORISATION POUR
LA POSE D'UNE ENSEIGNE
PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION

Dossier n° : **AP 34 120 25 M0005** Déposée le : **24/03/2025** complétée le :

Destinataire : HDDB Holding
77 Allée Léon Delagrangue

45770 SARAN

Pour : Pose d'un dispositif supportant une enseigne.

Adresse du projet : 13 Rue Louis Bréguet

34830 JACOU

Réf. Cadastres : AK57

Le Maire de la Ville de Jacou,

Vu le Code de l'Environnement -art. L. 581-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.2122-21, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Règlement Local de Publicité Intercommunal,

Considérant que le dossier est complet ;

Considérant que le dossier présenté respecte la réglementation

ARRETE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à installer 1 dispositif supportant une enseigne "CIGUSTO", 13 rue Louis Bréguet, décrite dans la demande susvisée.

Article 2 : Le Maire, le Directeur de l'Aménagement et le Responsable de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

JACOU, le 02/04/2025



Par Délégation du Maire
Christine Delage,
Adjointe Déléguée
à l'Urbanisme